

DRM : Du lard ou du cochon Mister Steve Jobs ?



La récente posture anti-DRM^[1] de Steve Jobs a agité toute la blogosphère.

Il faut dire qu'il y a de quoi être méfiant quand on sait qu'il en est le principal bénéficiaire !^[2]

Dont acte nous dit ici le site Defective by Design (littéralement « Défectueux à dessein », initiative anti-DRM de la Free Software Foundation) dans une lettre ouverte au patron d'Apple qu'elle nous invite à **signer avant le 1er avril**.

Une traduction de notre groupe de travail Framalang (specials thanx to Olivier and Gaelix).

Lettre ouverte à Steve Jobs

Cher Steve Jobs,

Nous voudrions vous remercier pour votre déclaration publique à propos des Digital Restrictions Management (DRM), et votre engagement pour l'abandon des DRM dans iTunes si les quatre majors de l'industrie du disque – EMI, Warner, Universal et

Sony, vous laissent le faire.

Comme vous le savez, la campagne anti-DRM de la Free Software Foundation, DefectiveByDesign.org, a spécialement pris pour cible Apple depuis son lancement en Mai 2006. En tant qu'activistes contre les DRM nous avons apporté notre soutien aux manifestations importantes devant les magasins Apple aux États-Unis et au Royaume-Uni, car étant le plus important pourvoyeur de musique cadenassée, **Apple possède une grande part de responsabilité dans la situation dans laquelle se trouve les consommateurs actuellement.**

Mais Apple subit la pression, non seulement des activistes anti-DRM et du boycott des DRM par les consommateurs, mais aussi des défenseurs des droits des consommateurs en Europe qui ont déclaré les DRM d'iTunes (FairPlay) illégaux. En Norvège les régulateurs ont donné jusqu'au 1er octobre 2007 à iTunes pour s'ouvrir à défaut de quoi le service devra fermer sous peine d'amendes journalières. Des démarches similaires sont entreprises par les régulateurs dans toute l'Europe.

Pour beaucoup d'observateurs l'engagement pris dans votre blog ressemble à une manière de faire baisser la pression exercée par ces régulateurs sur Apple et coupe l'herbe sous le pied de l'industrie qui demande la possibilité pour d'autres distributeurs d'utiliser FairPlay.

Cela fait trois semaines maintenant que vous avez publié votre engagement pour arrêter les DRM et il y a eu beaucoup de réponses de la part de commentateurs qui ont mis en avant les actions que vous pouvez entreprendre pour appuyer vos dires. **Le fait que vous n'ayez pris aucune mesure nous amène à nous demander : quelle est l'authenticité de votre engagement ?**

Nous avons identifié trois manières pour vous d'afficher votre sincérité à propos des DRM. Prendre des mesures sur l'un de ces fronts serait une manière forte de montrer que vous êtes sérieux.

1) Abandonnez les DRM sur iTunes pour les artistes indépendants

De nombreux artistes et labels indépendants distribuent leur musique au travers d'iTunes et beaucoup souhaitent le faire sans DRM, mais vous ne les laissez pas. Vous pouvez montrer votre bonne foi immédiatement en abandonnant les DRM pour ces artistes et labels.

Cela montrera clairement quels artistes sont vraiment attachés à l'un des quatre grands labels, permettant à vos clients d'éviter ces labels et le fardeau des DRM. Les artistes indépendants, qui respectent le désir de leurs fans d'être libre des restrictions imposées par les DRM, recevront plus de soutien.

Vous pouvez montrer l'exemple moral en étant la première "major" à abandonner les DRM, en libérant les artistes indépendants. Vous avez le pouvoir de faire cela.

2) Abandonnez les DRM sur iTunes pour les films et les vidéos de Disney

Dans l'article sur votre blog vous dites, "L'alternative est d'abolir les DRM complètement. Imaginez un monde où tous les magasins en ligne vendraient de la musique libre de DRM, encodée dans un format sous license libre" C'est une image forte, une image que nous et le mouvement du logiciel libre partageons avec vous. **Mais pourquoi votre vision se limite-t-elle au monde de la musique sans DRM. Vous ne faites pas allusion une seule fois aux films ou vidéos.**

Nous comprenons qu'Apple est occupé à signer des contrats avec les studios de cinéma et les réseaux de télévision pour autoriser Apple à vendre des vidéos et des films aux utilisateurs d'iPod. Ces vidéos sont vendues avec des DRM. Les arguments que vous avancez dans votre blog s'appliquent aussi bien aux films qu'à la musique.

En 2006 vous avez vendu Pixar à Disney et êtes ainsi devenu l'actionnaire le plus important de Disney et avez rejoint le conseil d'administration. Disney a été le premier à donner son accord pour la distribution de ses films au travers d'iTunes. Disney est l'un des principaux distributeurs de film mais pas l'une des principales maisons d'édition.

Vous pouvez donner l'exemple dans le domaine de la vidéo et des films. Disney peut être la première "major" à abandonner les DRM. Vous avez le pouvoir de réaliser ceci.

3) Prenez un engagement public contre les DRM et les lois avalisant les DRM en finançant une campagne contre les interdictions du Digital Millenium Copyrith Act (DMCA^[3]).

Dans votre blog vous dites que nous pourrions "... abolir complètement les DRM" et qu'Apple "s'y joindrai en un clin d'oeil". Ces mots sont très proches d'un appel à l'élimination des DRM. Nous vous encourageons à faire une telle déclaration explicitement.

C'est une action importante à cause des menaces législatives auxquelles nous faisons face. Le Sénateur Feinstein (Démocrate, Californie), dans sa session au congrès a à nouveau présenté sa loi "Platform Equality and Remedies for Right Holders in Music Act (PERFORM Act) (loi sur l'égalité des plateformes et remèdes pour les ayant droits dans le monde de la musique). Cette loi imposerait à tous les diffuseurs sur Internet qui proposent des MP3 en streaming (ou d'autres formats libres de DRM) d'y ajouter un DRM. Ceci inclurait les stations de radio actuellement disponibles par iTunes, qui dépendent des MP3 en streaming.

L'impact des DRM et du DMCA aura des effets effrayants sur notre liberté d'expression. Dans un monde où les émissions de radio, les émissions de télévision, les informations et la couverture du monde politique seraient chargées de DRM,

puisque les télévisions numériques, les radios numériques et la diffusion par Internet seraient mandatées pour utiliser des DRM, nous perdrons notre droit de faire des commentaires en utilisant les documents d'origine. La liberté d'expression par la parodie et les citations aura disparu.

En tant que personne ayant imposé les DRM à des millions de personnes et ayant dégagé des millions de dollars de bénéfices par ce moyen, il est temps pour vous de vous élever contre les DRM, qui sont immoraux et qui menacent nos libertés.

Vous pouvez donner l'exemple en demandant l'élimination des DRM en finançant une campagne pour rejeter les interdictions du DMCA sur les appareils qui contournent les DRM. Vous avez le pouvoir concret de réaliser cela.

Même si nous accueillons favorablement votre engagement d'abandonner les DRM, il n'a pas été suivi d'action pour le moment. Certains changements dont vous parlez nécessiteront la coopération d'autres acteurs de l'industrie des médias, mais les trois points que nous avons mis en avant n'en font pas partie. Vous avez les mains libres pour autoriser les artistes indépendants à vendre leur musique sur iTunes sans DRM, pour retirer les DRM des films et vidéos de Disney et pour financer une campagne pour rejeter les interdictions du DMCA sur les appareils qui contournent les DRM. **Nous, les signataires, faisons appel à vous pour prendre des mesures maintenant.**

Sincèrement votre,



Si vous adhérez au contenu de cette lettre n'oubliez pas de la signer avant son envoi le 1er avril à ce gros poisson qu'est

Steve Jobs.

Notes

[1] DRM pour Digital Rights Management (Mesures Techniques de Protection, MTP, ou encore Gestion Numérique des Droits, GDN, en français).

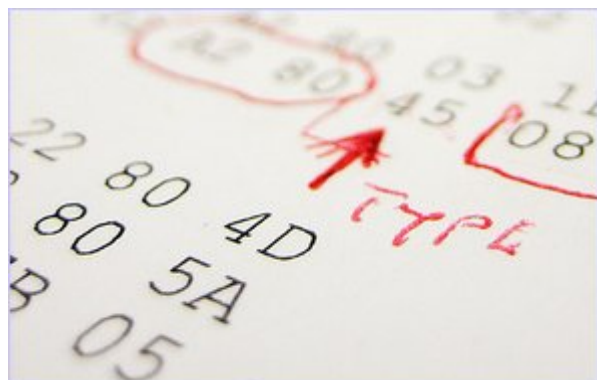
[2] On pourra aussi lire la réaction du site francophone StopDRM! aux propos de Steve Jobs.

[3] DCMA dont le pendant en loi française est la DADVSI.

Montrez-nous le code !

Puisque M. Steve Ballmer persiste à diffuser le ~~FUD~~ l'idée que Linux exploite la propriété intellectuelle de Microsoft, le site Show Us The Code vient de voir le jour avec ce simple objectif : demander à Microsoft de nous montrer le code en question, histoire que nous soyons fixés sur la véracité du propos.

Une traduction de Gaelix (pour Framalang).^[1]



Lettre ouverte à Steven Ballmer

Les propos que vous avez tenus, encore et encore, sur le fait que Linux viole la propriété intellectuelle de Windows, ont beaucoup retenu l'attention de la communauté Linux. Et ce n'est pas seulement ça, puisqu'il est rapporté que Microsoft a convaincu des entreprises de payer pour une licence Linux que vous ne pouvez fournir.

Par conséquent, ce site va servir de réponse à cette accusation, et servir de support à une requête. Une requête toute simple, puisque vous, Microsoft, assurez être sûrs de votre bon droit. Montrez-nous le Code.

Si les développeurs Linux sont mis au courant de l'existence de ce code, alors ce code peut être oublié et Linux peut réécrire les parties impactées de son noyau ou de son système d'exploitation. C'est une requête assez simple et d'une banale courtoisie. Pourquoi faire autant de vagues avec des menaces de procès, menaces qui coûteront au tribunal autant à Microsoft qu'aux défendeurs ? Cela manque de logique, surtout quand on sait que de nombreux développeurs de par le monde se feraient un plaisir d'aider Microsoft à résoudre ce problème. Ne devez-vous pas, vis-à-vis de vos actionnaires, travailler avec d'autres pour leur garantir que leur propriété intellectuelle n'est pas violée ?

En outre, nous avons l'impression que vous souhaitez travailler avec la communauté Open-Source. C'est à cela que sert le Port 25^[2], n'est-ce pas ? C'est de cela qu'il s'agit dans l'accord avec Novell, n'est-ce pas ? C'est votre chance. Si vous avez raison, vous allez faire taire des milliers et des milliers de défenseurs de l'Open-Source et inciter vos concurrents à retourner ciel et terre pour ne pas toucher à votre propriété intellectuelle.

Les membres de la communauté Linux ne veulent pas de votre code. Nous ne recherchons pas les procès. Nous ne voulons pas

de code non-libre. Et plus, pour votre consternation, nous ne voulons pas de code spécifique à Microsoft.

C'est cela que nous demandons. Nous demandons l'appui de la communauté Linux. Nous en appelons à Richard Stallman, Linus Torvalds, Larry Page, Sergey Brin, Dr. Eric Schmidt, Mark Shuttleworth, Kevin Carmony, and Matthew Szulik, ainsi qu'à tous les développeurs de chaque distribution Linux et à toutes les entreprises qui se sentent menacées par vos procès inexistantes :

Faire le maximum de publicité pour demander à Microsoft de montrer le code Linux qui viole sa propriété intellectuelle avant le 1er Mai 2007.

Combien de sociétés, combien d'organismes, combien de membres de la communauté, vont dénoncer votre bluff, Steven ?

Nous ne sommes pas les premiers (1, 2) à vous demander cela, mais nous voulons passer au cran supérieur. Si vous ou Microsoft ne pouvez pas répondre avant la date mentionnée, d'aucuns comprendront que vos menaces et allégations étaient sans fondement et diffamatoires. Et toute personne attentive aux marchés financiers devra en faire de même.

Bonne chasse au code. Le moteur de recherche de brevet Google peut peut-être vous dépanner.

Notes

[1] L'illustration est un détail d'une photographie de losiek intitulée running a trace issue de Flickr et sous licence Creative Commons BY.

[2] NDT : le port utilisé pour l'envoi des mails.

Piracy it's a crime

Tranche de vie.

J'habite en Italie (Rome). Quand je loue un DVD au vidéo-club du coin je suis obligé de me taper systématiquement en début de lecture cette annonce (pour le moins agressive et un tantinet démago isn't it ?) avec bien entendu impossibilité de passer directement au menu.

Je vous ai mis en ligne la version anglaise mais on a aussi la version italienne : "la pirateria è un reato".

*Vous ne voleriez jamais une voiture
Vous ne voleriez jamais un sac à main
Vous ne voleriez jamais une télévision
Vous ne voleriez jamais un dvd
Télécharger des films piratés sur internet
C'est du vol
Voler est contre la loi
La piraterie est un délit*

Vous voulez que j'vous dise...

<cri>Elle me sort par les trous de nez cette pub contre la piraterie !</cri>

Ah... voilà, ça fait du bien ☐

Windows Vista : jamais deux

sans trois !

INSTALLATION AND USE RIGHTS. Before you use that license to one device (physical hardware system hardware partition or blade is considered to be a sep

a. **Licensed Device.** You may install one copy of t use the software on up to two processors on that Storage and Network Use (Ultimate edition) certi

Il semblerait que le contrat de licence (EULA) du prochain système d'exploitation de Microsoft Windows Vista n'autorise qu'une seule réinstallation de l'OS sur un autre ordinateur. Autrement dit votre OS ne durera que le temps que dureront votre premier puis votre second ordinateur (j'imagine que pour ce faire ils ont mis un big DRM inside !).

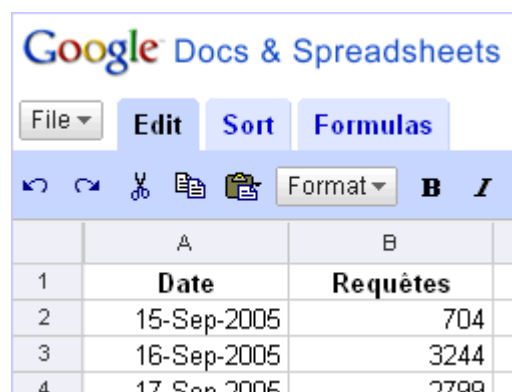
Et puis on se retrouve avec des interdictions levées au compte-goutte en fonction des versions de l'OS. Regardez un peu ce que cela donne pour la version de base (Home Basic), c'est impressionnant !

- * *Can't copy ISO to your hard drive*
- * *Can't install to a network server*
- * *You may share files, printers, etc with a maximum of 5 network devices*
- * *You MAY NOT use Remote Desktop, only Remote Assistance*
- * *You MAY NOT use in Virtual PC | Virtual Server | VMWare*

On peut faire confiance à Microsoft pour sortir l'artillerie lourde niveau marketing lors de l'inauguration officielle de Vista, mais avec Linux qui se démocratise chaque jour un peu plus (on y travaille) et les évolutions du web (cf Google Office & co), est-ce être naïf que de penser que l'édifice va finir par lentement mais sûrement se fissurer pour un jour définitivement céder ?

PS pour les courageux, les anglophones, et les juristes : voici le contrat de licence en pdf.

Comment partager facilement sur internet un document OpenOffice.org avec Google



The screenshot shows the Google Docs & Spreadsheets interface. The menu bar includes 'File', 'Edit', 'Sort', and 'Formulas'. Below the menu bar is a toolbar with icons for undo, redo, cut, copy, paste, and a 'Format' dropdown menu. The spreadsheet below has two columns: 'Date' and 'Requêtes'. The data is as follows:

	A	B
1	Date	Requêtes
2	15-Sep-2005	704
3	16-Sep-2005	3244
4	17-Sep-2005	2799

Google sort aujourd'hui Google Docs qui vient accompagner le préexistant Google Spreadsheets (avec plein d'Ajax et Javascript inside). Docs propose un service de traitement de texte en ligne (issu du rachat récent de Writely) et Spreadsheets est un tableur en ligne. J'ai essayé, ça marche plutôt bien, en fait c'est d'ores et déjà pas mal impressionnant !

On voit se dessiner doucement mais sûrement derrière tout cela le fameux projet *Google Office*, qui alimente déjà beaucoup le buzz actuelle de la blogosphère, et qui pourrait effectivement à terme concurrencer les suites bureautiques classiques de notre desktop (qu'elles soient libres ou propriétaires).

Mais avant que de parler de concurrence, j'y vois pour le moment une certaine complémentarité. Par exemple si vous souhaitez partager sur le net un document OpenOffice.org voici très simplement comment vous y prendre à ce "petit" détail près qu'il vous faut un compte Google (autrement dit un compte Gmail) pour vous mais aussi vos collaborateurs (enfin m'a-t-il

semblé).

Je pars donc du postulat que vous avez un compte Gmail et que vous avez un fichier OpenOffice.org texte (format .odt) ou tableur (format .ods) à partager. Vous vous connectez sur Google Docs & Spreadsheets, vous importez votre document ("normalement" tout se passe bien et vous vous retrouvez avec votre fichier directement lisible et éditable dans votre navigateur). Puis vous choisissez qui pourra lire et/ou écrire sur votre document (en entrant leur adresses Gmail dans les cases appropriées et en les invitant). Vous pouvez également si vous le souhaitez ouvrir à la lecture le document sur tout internet (et dans ce cas Google vous donne l'url public du document). Vous pouvez aussi, et c'est potentiellement très intéressant pour du travail partagé, chatter en direct avec les collaborateurs au moment même où vous éditez collectivement le document (comme avec Gtalk). A la fin tout le monde est content et vous pouvez importer le document sur votre ordinateur toujours au format OpenOffice.org (mais aussi PDF par exemple si ça vous chante).

Bon ben voilà, c'est pas encore ça qui va réduire la taille exponentielle que prend la pieuvre Google sur internet mais c'est franchement bien pratique (c'est en fait carrément du groupware qui est ici proposé sans le dire) et c'est aussi franchement bien vu de la part de Google d'avoir dès le départ envisagé ses services avec, outre les formats fermés de la suite MS Office, ceux ouverts d'OpenOffice.org, à savoir ceux issus de l'OpenDocument.

DADVSI en une seule image

C'est la petite histoire d'une photographie qui en apparence ne paye pas de mine.



Deux écrans et une peluche coincés sur une étagère. A priori pas grand chose d'intéressant ni de très significatif. L'image n'a intrinséquement rien pour elle et ne risque pas de plaire aux esthètes.

Elle a pourtant pour moi valeur historique pour ne pas dire valeur de symbole.

Comme François Schnell, l'auteur de la photographie, nous étions en effet nombreux à suivre les débats en temps réel et jusqu'à tard dans la nuit, rivés aussi bien à l'écran de télévision qui diffusait en direct les interventions à l'Assemblée (c'est pas nouveau) qu'à celui de l'ordinateur où nous pouvions sur des forums dédiés commenter à la volée ce qui était en train de se produire sous nos yeux (c'est un peu plus nouveau).

Cela a donné le fil le plus long de Framagora (plus de 2000 messages en moins de 2 jours !) et c'est justement celui-là qu'a choisi de figer le photographe sur son cliché.

Le choix de l'intervenant à la télé n'est pas non plus anodin. Il s'agit du député Christian Paul (PS) qui, comme Billiard

(Verts), Bloche (PS), Bayrou (UDF), Boutin (UMP), Cazenave (UMP) ou Carayon (UMP) n'étaient pas favorables au projet de loi en l'état.

Quant à la peluche, vous l'aviez reconnu, c'est Tux la mascotte Linux et elle vient nous rappeler que les logiciels libres étaient fortement impliqués dans le projet de loi (par contre vous ignoriez peut-être qu'elle voyage autant que le nain de jardin d'Amélie Poulain !).

Toujours est-il que quand François Schnell m'a signalé la mise en ligne de sa photographie sur Flickr, elle m'a tout de suite séduite. Et, étant sous licence libre Creative Commons BY, j'ai alors illico pris la décision de la faire figurer un temps en accueil de framasoftware.net, l'accompagnant d'un texte un peu elliptique "DADVSI, il s'est passé quelque chose..." (du coup on se retrouvait avec une version "dérivée" de l'originale soit dit en passant).



Elle a ensuite vécu sa vie de document numérique libre sur le Web. On l'a ainsi retrouvée, et ce n'est pas une surprise, sur Euclid.info.



Et, pas plus tard qu'hier, on l'a vue réapparaître rien moins que sur le site du journal Le Monde associée à un article intitulé *La rentrée brouillonne de la loi Dadvsi* (litote !).



Domage que l'on n'ait droit qu'à un DR (Droits Réservés) pour seul crédit alors même que la licence choisie, la Creative Commons BY, se concentre plutôt sur *les droits autorisés*.

En tout cas, merci frenchy.

Tu nous avais raconté le voyage d'une jolie chanson sur notre Tribune Libre, je te rends la pareille avec ce modeste billet
□

< edit du 10 octobre >

Enfin Le Monde a décidé de créditer la photo avec la bonne licence (voir copie d'écran ci-dessous). En lieu et place de l'ancien "DR" on a droit désormais à un "François Schnell / Framasoft (CC-BY)". La loi Dadvsi a été partiellement censurée par le Conseil constitutionnel". Cela fait plaisir même si cela ne s'est pas fait sans peine.

Agrandissez l'image [+]



François Schnell / Framasoft (CC-BY) .
La loi Dadvsi a été partiellement censurée par le Conseil constitutionnel.

Quand ma musique menace de plus m'appartenir

A l'occasion de la toute récente Journée internationale contre les DRM, le site freeculture.org a organisé un petit concours de vidéos anti-DRM.

Nous vous présentons ici Interchangeability qui percute plutôt bien (mais vous pouvez en voir d'autres sur YouTube).

Pour la première fois dans l'histoire, votre musique appartient à quelqu'un d'autre.

Lorsque vous achetez de la musique avec DRM, quelqu'un d'autre décide où vous pouvez l'écouter.

Plus d'informations sur www.defectivebydesign.org.

PS : Ne commencerait-il pas à y avoir trop de vidéos flash sur ce blog ?

Merci monsieur le député d'apporter de l'eau à notre moulin !



Pas plus tard qu'hier je prenais prétexte d'une news du Café Pédagogique pour répéter (asséner ?) une nouvelle fois la bonne idée de substituer autant que faire se peut la suite bureautique propriétaire MS Office par la suite bureautique libre OpenOffice.org chez notre Mammouth préféré.

Quel ne fut pas alors mon plaisir de lire aujourd'hui sur son blog la question écrite de Richard Cazenave à Gilles de Robien, Ministre de l'Éducation Nationale, et publiée au Journal Officiel le 19 septembre 2006.

Nous les *sans-grades*, ça fait un petit bout de temps qu'on gesticule sous les fenêtres de nos hiérarchies pour que cela évolue en ce sens. Avoir l'appui d'un député (qui plus est de la majorité au pouvoir) ne peut que renforcer notre crédibilité et bien entendu contribuer à accélérer les choses.

Voici la question dans son intégralité :

Monsieur Richard Cazenave appelle l'attention de Monsieur le Ministre de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, sur les enjeux et les avantages du logiciel libre.

En effet, l'Etat, conscient de ces enjeux en termes d'indépendance technologique, de pérennité des informations et aussi au plan économique (les logiciels étant gratuits tandis que leur déploiement et leur maintenance s'effectue par des SSII présentes sur le territoire national ce qui permet de soutenir l'emploi national), commence à déployer massivement les logiciels libres dans les administrations.

Ainsi, après l'adoption par la Gendarmerie Nationale de la suite bureautique libre OpenOffice.org (et de son format de fichier ouvert OpenDocument), c'est au tour des ministères de migrer massivement, courant 2007, vers cette suite bureautique libre.

Il est donc temps que l'Education Nationale franchisse le pas et utilise massivement les logiciels libres dans son programme de formation et ne s'en remette pas uniquement à des éditeurs de logiciels propriétaires qui ne se conforment pas aux exigences des standards.

Le Député remercie donc le Ministre de bien vouloir l'éclairer sur les mesures qu'il compte prendre pour remédier à cette situation et permettre ainsi à l'Education Nationale d'assurer pleinement sa mission de formation aux TIC.

On attend avec impatience sa réponse ☐

PS1 : Richard Cazenave n'est pas un inconnu pour la communauté du Libre. Il a ainsi participé activement au récent (et houleux) débat lié au projet de loi DADVSI. A cette occasion il accepta le 28 mars dernier notre invitation originale à venir converser sur nos forums et répondre aux questions des visiteurs (cf l'archive de ses messages).

PS2 : La photographie de Richard Cazenave (en compagnie de Michel Rocard) a été prise lors de la table ronde politique des Rencontres Mondiales du Logiciel Libre cet été à Nancy.

<edit>

Je me permets d'ajouter ici en le recopiant le commentaire témoignage d'un dénommé Richard sous le billet du blog de Richard Cazenave car je le trouve fort intéressant.

Ce que le Ministre ne doit pas répondre :

«Les établissements sont libres d'utiliser l'une ou l'autre suite ! Beaucoup de sociétés utilisent (dans la vraie vie) principalement Microsoft . Il ne faut pas opposer monde propriétaire et monde libre car les deux correspondent à un besoin. D'autre part, libre ne veut pas dire gratuit et toute conduite du changement a un coût . »

Ça c'est le discours habituel , formaté et langue de bois qui a pour but de ne froisser personne.

Et pourquoi ne faudrait-t- il pas froisser Microsoft et M Balmer ? Parce que ce dernier est un ami personnel de M Breton ?

La réalité : Oui , beaucoup d' industriels utilisent Word et alors ? L'éducation nationale ne peut elle pas pour une fois anticiper le mouvement vers le format de fichier ODF . La progression de cette norme est exponentielle et on peut espérer que ce format sera un jour le standard du marché . D'autre part, les .doc sont amenés à disparaître et c'est Microsoft qui le dit . Microsoft voudrait imposer sa norme XML mais le pari est loin d'être gagné et je ne vois pas pourquoi , tant qu'à prendre des paris , on miserait plus sur Microsoft que sur l'ensemble du reste de l'industrie Informatique (IBM,SUN,Novell,Bull, etc)

« Il ne faut pas opposer monde propriétaire et monde libre »

!! Ah oui , et pourquoi ne pas dénoncer que l'une fasse 90 % de bénéfice et pompe les finances publiques et celle de nos entreprises ? . Les entreprises (du monde entier) ne sont pas stupides et viendront tôt ou tard aux logiciels libres mais n'est ce pas au gouvernement de comprendre et leur donner l'impulsion nécessaire comme il le fait dans d'autres secteurs plutôt que de laisser « bêtement » le marché décider et nos entreprises prendre encore du retard ?

« Libre ne veut pas dire gratuit » ! Ah , ça c'est l'argument des imbéciles qui n'ont retenus que ça !! Oui , si Renault m'offre une voiture (on peut rêver ...), il faudra bien que j'aïlle la chercher au garage et que je mette un jour de l'essence dedans (ça me coûtera et du temps et un ticket de métro !) . Openoffice est gratuit ! Entièrement Gratuit ! Complètement gratuit ! (pour les utilisateurs) Maintenant , si je fais déplacer quelqu'un pour me l' installer , ou pour me former , évidemment , ça va me coûter des sous ! Microsoft se déplace t 'il « gratuitement » pour installer et former les gens à Office une fois que vous avez acheté leur produit ? C'est compris dans la boite ?

Mes enfants , dans leurs scolarité à l'école publique n'ont pas touché à un seul micro-ordinateur de la maternelle au lycée (faute de moyens) . Moi , dans la mienne , j'ai eu la chance de travailler sur To7 et mo5 ! J'ai maintenant la chance de n'avoir aucune appréhension à passer de Windows à Linux , de Unix à OSX , de Word à Abiword , d' Openoffice à Kwrite ! Former les enfants à « Office » est donc une gigantesque connerie qui contribue à les rendre dépendant d'un produit au lieu de leur permettre de s'adapter à différentes situations. En plus , le coût des produits Microsoft pèse sur l'éducation nationale qui pour le coup ne peut pas équiper l'ensemble des établissements .

« Openoffice est déjà déployé dans les écoles . » allez vous me répondre ! Oui et ce n'est pas grâce à vous Monsieur le

Ministre mais grâce au nombreux professeurs qui se dévouent malgré les directives de leur administration centrale qui continue à dealer avec Microsoft , (accords cadres , discours très nuancé etc...) Le terrain attend un signe fort de reconnaissance sur les logiciels libres qui vienne de tout en haut et qui reconnaisse à sa juste valeur le travail accompli.

Merci M Cazenave de nous ouvrir cette tribune.